

GREFFE
du Tribunal de Commerce de
NANTES
6 allée de l'Île Gloriette
44046 NANTES CEDEX 01
Minitel : 36.29.11.11
et : 36.29.22.22

CERTIFICAT
DE DEPOT D'ACTES DE SOCIETE

** SA Conseil d'Administration
* OUEST CROISSANCE SA
Concernant * 14 bd Winston Churchill
*
*
** 44100 NANTES

Réf : 87B683
RCS : 342048022

Pièces déposées le 30/08/1994 Numéro : 944763

- PV CONSEIL ADMINISTRATION du 23/06/1994 : CHANGEMENT DE P.D.G.

--- Cout du dépôt : 76.78 Francs.
Dont T.V.A. : 7.18 Francs.

Cia : 27931

A Le Greffier,


**
* FIDAL
Dépot Effectué Par * 18 RUE DU PIN
*
*
** 44300 NANTES

Le présent certificat, établi en deux exemplaires, même certifié conforme, est délivré en deux exemplaires.

Le Greffier, en présence d'un notaire, a procédé à la vérification des originaux des documents déposés et en a certifié l'authenticité.

966763

OUEST CROISSANCE SA
S.A. au capital de 45.000.000 Francs
SIEGE SOCIAL : 14 Bd Winston Churchill
44100 NANTES
R.C.S. : NANTES - B 342 048 022

----- 0 -----

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 23 JUIN 1994

----- 0 -----

Le 23 Juin 1994, à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle, les Administrateurs se sont réunis en conseil, au siège social.

Sont présents et ont signé le registre de présence :

- Monsieur Bernard SUAUD, Président
- Monsieur André DEFONTAINE, Président d'honneur
- Monsieur Jean-François MOULIN, représentant permanent de la BANQUE POPULAIRE BRETAGNE ATLANTIQUE
- Monsieur Jean-François COMAS, représentant permanent de la BANQUE POPULAIRE ANJOU VENDEE
- Monsieur Michel DURAND, représentant permanent de la BANQUE POPULAIRE DU CENTRE ATLANTIQUE
- Monsieur Nicolas BARBEROT
- Monsieur Jean MIGAULT
- Monsieur Alain BERIOU, représentant l'INSTITUT DE PARTICIPATION DE L'OUEST

Sont absents et excusés

- Monsieur René JOUAUD, représentant permanent de la BANQUE POPULAIRE DE L'OUEST
- Monsieur Jacques LESUEUR, représentant permanent de SOPROMEC
- Monsieur Philippe de PORTZAMPARC, représentant permanent de la SOCIETE DE BOURSE PHILIPPE DE PORTZAMPARC
- Monsieur Joseph BONNET

Huit administrateurs en exercice étant présents sur les douze en fonction, le conseil peut valablement délibérer.

Assistent également à la réunion

- Monsieur PICAUD, représentant la Société FIDUCIAIRE DE FRANCE
- Monsieur Dominique CHEDEVILLE, avocat à FIDAL Nantes
- Monsieur Gérard BODIGUEL, Délégué Général

Lecture est donnée du procès-verbal de la précédente réunion qui est adopté sans observation par le conseil.

La séance est présidée par Monsieur Bernard SUAUD, Président sortant.

Le Président de séance rappelle l'ordre du jour :

ORDRE DU JOUR

- Approbation du procès-verbal de la dernière réunion du Conseil d'Administration du 2 Mai 1994
- Désignation d'un nouveau Président du Conseil d'Administration.

Le Président de séance donne toutes explications sur les questions inscrites à l'ordre du jour.

Après échange de vues, les décisions suivantes sont mises au voix :

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA DERNIERE REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 2 MAI 1994

NOMINATION DU NOUVEAU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration, après avoir pris acte de la cessation à compter de ce jour, par Monsieur Bernard SUAUD, des fonctions de Président du Conseil d'Administration, et après avoir rendu hommage à celui-ci pour le dévouement et la compétence dont il a fait preuve au cours de ses fonctions, décide de désigner en qualité de nouveau Président :

- Monsieur Jean MIGAULT
demeurant à NIORT (79000) 33 avenue de l'Espérance
né à NIORT (79), le 24 Décembre 1924.

pour une durée de deux années devant expirer à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en 1996 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Monsieur Jean MIGAULT, présent, remercie ses collègues administrateurs de la confiance qu'ils lui témoignent et déclare accepter lesdites fonctions pour l'exercice desquelles il déclare en outre n'être frappé d'aucun empêchement.

CLOTURE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

En foi de quoi, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par tous les administrateurs et le président, ce dernier faisant précéder sa signature de la mention "Bon pour acceptation des fonctions de Président".

EXEMPLAIRE CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT

*Bon pour acceptation
des fonctions de Président*

